



INFORMATION AUX LICENCIÉS

Cher(e) Licencié(e) et Chers Parents,

Il nous a semblé nécessaire de vous adresser cet avis d'information en raison des difficultés que nous avons rencontrées ces dernières saisons pour l'organisation de matchs le samedi et le dimanche. Et de plus nous nous sommes rendu compte que certains parents n'étaient pas informés par leur enfant, de l'organisation des matchs du WE.

En effet, à chaque match, nous devons prévoir 3 personnes, pour tenir les tables de marque et 2 personnes pour arbitrer en dehors d'un « responsable de manifestation » faute de quoi le match ne peut pas démarrer.

Au cours des précédentes saisons, nous avons sollicité régulièrement l'ensemble des licenciés, soit directement, soit via leurs entraîneurs pour participer aux tables de marques ou à l'arbitrage. Nous avons eu beaucoup de difficultés à mobiliser un certain nombre de licenciés et de ce fait, certains joueurs et entraîneurs ont dû multiplier leur participation pour l'organisation des matchs du week-end. Ce qui n'est pas normal.

Aussi, nous allons renouveler les dispositions prises la saison dernière et à savoir :

- **Chaque équipe devra désormais, obligatoirement, participer au match qui précède ou à celui qui suit, selon les disponibilités des joueurs et après en avoir discuté avec l'entraîneur qui fera remonter la disponibilité au « responsable des plannings » et ce, en respectant les horaires des matchs (se présenter au moins 10 min. avant le début du match).**

Compte tenu du nombre de licenciés du Club et du fait que systématiquement il y a une personne chevronnée à la table et à l'arbitrage, cela n'oblige chaque licencié(e) à participer à la table et à l'arbitrage, que 3 fois par an, ce qui est peu au regard de la participation presque constante de certains d'entre nous et évite ainsi que ce soit toujours les mêmes qui se sentent concernés par ce que certains appelleront « une corvée ».



Nouvelles dispositions pour les catégories U17 – U20 et SENIORS

- **Pour ces trois catégories, un chèque de caution de 50 € sera à joindre avec le dossier de licence qui sera encaissé dans l'hypothèse où le licencié n'effectuerait pas 2 arbitrages et 2 tables**

Nous aimerions donc que chacun d'entre vous se motive pour cette saison et participe spontanément aux tables et à l'arbitrage, et ce dès les CATEGORIES U11 {poussin(e)} pour les tables et U13 {benjamin(e)} pour l'arbitrage.

Dans l'hypothèse où notre démarche ne trouverait pas d'écho, nous nous verrons dans l'obligation d'appliquer les consignes édictées aux « arbitres officiels » à savoir que deux joueurs seront réquisitionnés sur les tables de leur propre match ; pour les catégories U17 à SENIORS, les chèques de caution seront encaissés.

Ainsi que vous vous en doutez, nous serions désolés d'en arriver à une telle extrémité mais les problèmes récurrents que nous avons rencontrés chaque week-end nous amènent à avoir une attitude plus sévère.

Nous serions bien évidemment très heureux que les parents qui n'ont jamais osé participer malgré leur envie, se manifestent si cela était le cas.

Sportivement,

Le Bureau du BBC.